

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 20 février 2020 à 20 h 30

Etaient présents :

Mmes : ETIEN-HERNANDEZ-LAKRICHI-MARTY-PETIOT-VIALATTE-VIRGILI-

MM :ALBOUY-BENAZECH-DIMILTA-ENJALBERT-FABRE-FLEURY-MARIOJOULS-PUECH-RAYNAUD-SERIEYS-

Absentes excusées et représentées : Mmes AZEMA et JOLY.

Secrétaire de séance : Mme HERNANDEZ Marie-José.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2019

1) Budget général

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARIOJOULS, a voté, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

| | |
|---|-----------------------|
| <u>Total des dépenses :</u> | 1 066 312,59 € |
| Dont : Charges à caractère général | 326 142,85 € |
| Charges de personnel | 584 763,88 € |
| Autres charges gestion courante | 126 362,58 € |
| Charges financières | 23 245,68 € |
| Opérations d'ordre | 5 797,60 € |
| <u>Total des recettes :</u> | 1 730 939,88 € |
| Dont : Atténuation de charges | 76 992,00 € |
| Produits des services | 99 702,39 € |
| Impôts et taxes | 781 490,29 € |
| Dotations et participations | 275 565,75 € |
| Autres produits gestion courante | 46 814,91 € |
| Produits financiers | 2,48 € |
| Produits exceptionnels | 2 777,00 € |
| Excédent antérieur reporté Commune | 447 595,06 € |
| Soit un excédent de | 664 627,29 € |
| Excédent 2019 (Eau et Assainissement) | 62 970,40 € |
| Excédent global section de fonctionnement | 727 597,69 € |

Section d'investissement

| | |
|------------------------------------|---------------------|
| Dépenses | 750 657,55 € |
| Opérations réelles | 750 657,55 € |
| Remboursement d'emprunts | 111 986,12 € |
| Concessions, droits similaires | 170,00 € |
| Acquisition de terrains, matériels | 79 761,27 € |
| Aménagement espaces publics | 4 697,26 € |
| Changement appareillage EP | 19 391,48 € |
| Aménagement salle polyvalente | 4 425,60 € |
| Réfection toiture mairie | 97 416,54 € |
| Requalification entrée village | 357 182,80 € |
| Travaux de voirie 2018 | 8 208,00 € |
| Travaux de voirie 2019 | 64 656,48 € |
| Remboursement Taxe d'aménagement | 2 612,00 € |
| Aménagement points de collecte | 150,00 € |

Le montant total des recettes de cette section s'élève à 467 428,38 € auquel il faut déduire le déficit antérieur reporté de 154 746,45 € et rajouter l'excédent 2019 du service Eau et Assainissement de 69 463,68 €, soit un total de 382 145,61 €.

Budget de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité et dans les mêmes conditions le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

| | |
|------------------------------|--------------|
| . Dépenses : | 391 039,52 € |
| . Recettes : | 327 065,50 € |
| . Excédent antérieur reporté | 126 944,42 € |
| Soit un excédent de | 62 970,40 € |

Section d'investissement :

| | |
|------------------------------|--------------|
| . Dépenses : | 167 509,70 € |
| . Recettes : | 133 794,40 € |
| . Excédent antérieur reporté | 103 178,98 € |
| Soit un excédent de | 69 463,68 € |

Le budget Eau et Assainissement étant supprimé, ces résultats seront reportés sur le budget communal 2020, soit 62 970,40 € en section de fonctionnement et 69 463,68 € en section d'investissement.

Compte de Gestion 2019

Le compte de gestion du Receveur Municipal présenté par Monsieur le Maire pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Affectation du résultat 2019

Budget général (en tenant compte du résultat 2019 du service de l'eau et de l'assainissement)

Le résultat de la section de fonctionnement, soit 727 597,69 € sera affecté de la façon suivante : 355 211,94 € au compte 1068 de la section d'investissement et 372 385,75 € au compte 002 de la section de fonctionnement.

Modification tableau d'évaluation des charges transférées 2019, attribution de compensation.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de modification du tableau d'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par les Communes membres et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 239 179 €.

Acceptation du Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour le Centre de Loisirs

Suite à la demande de certains parents qui souhaitent payer les prestations du Centre de Loisirs par CESU et considérant que ce mode de paiement présente un intérêt certain pour les familles qui se voient doter de ces chèques par leurs employeurs, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter ce mode de règlement à compter du 1^{er} mars 2020 pour le paiement des frais de participation au Centre de Loisirs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Fixation de la grille d'indemnisation relative aux actes d'incivilité

Considérant les nombreux actes d'incivilité dont la commune doit faire face pour maintenir la propreté sur le domaine public (dépôts sauvages, abandon de gravats, déjection canine ...) et afin d'y remédier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire participer financièrement les auteurs aux opérations d'enlèvement et de nettoyage occasionnés par leurs incivilités et adopte la grille d'indemnisation suivante :

| | | |
|---|---|-------|
| 1 | Enlèvement de sac poubelle ou encombrants sur la voie publique en dehors des heures prévues | 50 € |
| 2 | Enlèvement de gravats sur la voie publique | 150 € |
| 3 | Enlèvement d'un dépôt sauvage sur la voie publique | 150 € |
| 4 | Nettoyement de la voie publique et des abords suite à un déversement de déchets ou d'hydrocarbures par un véhicule à moteur | 250 € |
| 5 | Enlèvement de déjection canine | 50 € |
| 6 | Enlèvement de graffitis et tags (par m ²) | 120 € |

Les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal.

Dévolution travaux aménagement entrée du village de Burlats (2^{ème} tranche)

Afin de poursuivre les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village de Burlats, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation suivant la procédure adaptée en vue de la dévolution de la 2^{ème} tranche des travaux, à choisir l'entreprise à l'issue de la procédure de consultation et à signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Demandes de subventions-Travaux d'aménagement entrée du village de Burlats (2^{ème} tranche)

Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour la réalisation de la 2^{ème} tranche de travaux d'aménagement et de sécurisation des cheminements doux à l'entrée du village de Burlats qui est estimée à 199 274 € HT.

Contrat d'assurance risques statutaires du personnel

Le contrat d'assurance couvrant les risques financiers encourus par la Commune en vertu de ses obligations à l'égard du personnel arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite participer à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la négociation d'un contrat groupe avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 4 ans.

Convention de servitude avec la Société ENEDIS

Afin de permettre la réalisation des travaux de pose d'une ligne électrique souterraine, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de servitude avec la Société ENEDIS autorisant l'accès du personnel et du matériel sur les parcelles cadastrées section AM n° 395 et 396 situées lieu-dit « Plo de la Ville » et route de Castres.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.
